

KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la Commune de Plomelin

Juin 2004

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.plomelin.com>



*Bravo aux jeunes danseurs du Cercle Celtique
qui sont passés de la 4^{ème} à la 3^{ème} catégorie lors du dernier concours départemental*

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2004

AFFAIRES FINANCIERES

Accord du Conseil municipal pour une **demande de subvention** auprès du Conseil général pour l'aménagement d'un **jeu supplémentaire** destiné aux enfants de 2 à 6 ans dans **l'aire paysagère de Kerguel**. Il est en effet possible d'obtenir une subvention de 30 % du montant H.T des travaux dans le cadre du Programme d'Orientation pour la Petite Enfance (P.O.P.E).

COMMANDE PUBLIQUE

Afin de permettre la construction du futur bâtiment à usage commercial, il convient de réaliser au préalable l'aménagement d'un **parking polyvalent**. Suite à la consultation de géomètres, le Conseil a retenu la proposition de M. de LA VILLEON, géomètre à Quimper, qui assurera la maîtrise d'œuvre de ce projet d'aménagement pour un taux d'honoraires de 5 %. Les travaux doivent démarrer en juillet.

Dans le cadre des marchés de l'aménagement des abords du complexe sportif, de l'aménagement du parking polyvalent et de la construction du bâtiment à usage commercial, le Conseil a validé le choix de **bureaux de contrôle** pour les missions de contrôle technique ou de coordination Sécurité et Protection de la Santé.

PERSONNEL

Un agent d'entretien a réussi le concours d'agent technique (voie interne). Le Conseil a voté la création d'un poste d'agent technique pour sa nomination.

AFFAIRES SOCIALES - JEUNESSE

La commune de PLOMELIN avait signé avec la Caisse d'Allocations Familiales une convention pour la mise en place d'un **Contrat Temps Libres** qui est arrivé à échéance. Le Conseil autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec la C.A.F. pour un renouvellement du Contrat Temps Libres sans nouveaux objectifs.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux

Reprise de l'enrobé des trottoirs devant Ti Michel et l'école maternelle suite à des dégradations ou des travaux. Réfection des bordures aux abords de l'espace vert du lotissement de Kosker Nevez. Fauchage sur les accotements.

Ecoles

Confection d'étagères pour le local rangement de l'école maternelle.

Sentiers piétonniers et espaces verts

Entretien des massifs et tontes. Entretien des massifs autour de l'église. Reprises aux semis de gazon du stade de Pennanguer suite aux travaux de mise en souterrain d'un réseau électrique. Entretien des sentiers piétonniers. Confection d'une barrière à l'entrée du sentier de Meilh Kerdour.

Divers

Nettoyage de tags sur la façade de la mairie, au camping et réfection des peintures. Réfection de la peinture dans le local galoche et au pignon des préfabriqués. **Aide logistique au Mondial Pupilles.**

QUIMPER COMMUNAUTE

MISE EN SERVICE DE LA ROCADE SUD-EST

Depuis la mi-mai, la rocade sud-est de Quimper, entre les ronds-points de Troyalac'h et Gutenberg, est devenue une **quatre voies**. C'est l'aboutissement d'un chantier commencé en 2001. Le doublement de la voie permettra de diminuer les risques d'accident et de faciliter le trafic. Les travaux ont coûté 6,4 M €, dont 400 000 € financés par Quimper Communauté. La communauté d'agglomération participe également aux travaux du contournement nord-ouest de Quimper pour 1,4 M €.

ORDURES MENAGERES

La **collecte sélective** doit subir des modifications dans la conception et l'organisation des tournées à partir du 1^{er} novembre 2004. Les caissettes seront remplacées par des **sacs jaunes** translucides : vous serez informés par voie de presse au moment voulu.

959 t. de déchets ménagers ont été collectés à PLOMELIN en 2003 (- 2,68 % par rapport à 2002), soit 4 % du volume total ; ce qui représente environ 243 kg/an/habitant ; **359 t.** de verres, papiers, cartons et

plastiques, soit 6 % du volume total, ce qui représente environ 87 kg/an/habitant.

RESEAU DE BUS

Du 1^{er} juillet au 31 août, dimanche compris, la **ligne des plages** sera mise en service entre Quimper et les plages de Fouesnant. Le but de l'opération est de permettre aux habitants de Quimper Communauté dépourvus de moyens de locomotion d'aller à la plage. La « **Carte Plage** » qui sera vendue 3 € par personne donnera droit à un aller-retour sur les lignes QUB pour rejoindre la place de la Résistance et un aller-retour sur la ligne des plages jusqu'à **Beg Meil** dans la même journée.

Le guide des horaires d'été (du 1^{er} juillet au 31 août inclus) sera distribué dans les boîtes à lettres prochainement. Le dossier d'inscription sera désormais envoyé par courrier aux voyageurs déjà inscrits. Des exemplaires seront distribués dans les écoles primaires aux élèves entrant en collège. Le dossier d'inscription sera également disponible à la mairie.

LES CONSIGNES DU MOIS

DESTRUCTION DES CHARDONS

L'arrêté préfectoral concernant la **lutte contre les chardons** a été reconduit. Les propriétaires et exploitants sont tenus de procéder à la **destruction** des chardons dans leurs parcelles. Le non-respect de l'arrêté peut entraîner une amende.

PLANTATION D'ARBRES

Il est rappelé que les arbres et arbustes doivent être plantés à une **distance minimale** de 2 m. de la limite de propriété si la hauteur est supérieure à 2 m. et à 50 cm. au moins pour les arbustes ou arbres de taille inférieure.

Des contraintes similaires existent pour le domaine public, en rappelant aux riverains qu'ils doivent **élaguer leurs plantations** afin de ne pas gêner la visibilité dans les carrefours. Rappelons que la responsabilité des particuliers peut être engagée en cas de non-respect de ces règles qui résultent essentiellement des dispositions du Code civil.

Rappelons aussi que les **constructions de clôture en limite de propriété** et surtout en limite du **domaine public** doivent faire l'objet d'une autorisation de travaux et qu'à ce niveau, les règles sont essentiellement dictées par le P.O.S. de la commune modifié depuis octobre 2001. **Les permis de construire et/ou autorisations de travaux** sont nécessaires pour toute construction d'abri de jardin ou modification de l'aspect extérieur des bâtiments ou de la destination des locaux pré-existants (ex : garage transformé en pièce habitable).

NUISANCES SONORES

Il est rappelé que l'**utilisation du matériel de jardinage et de bricolage** (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,...) **est réglementée** par un arrêté préfectoral : de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables ; de 9h00 à 19h00 le samedi ; de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. Pensez aussi à la tranquillité de vos voisins...

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

FOY' 2 PLOM

Les prochaines représentations d'extraits du spectacle **Musidances** par les jeunes du foyer auront lieu lors de la fête de l'école Notre-Dame, le dimanche 27 juin, et au spectacle de l'atelier de création collective du C.E.L., le vendredi 2 juillet.

CAMP INTERNATIONAL

Le Comité de jumelage Plomelin-Betziesdorf signale qu'il reste quelques places pour le camp international organisé par l'Ulamir à Plonéis **du 26 juillet au 7 août**. Le thème de ce camp, ouvert aux adolescents **de 15 à 17 ans**, est « identité et culture ». Au programme : découverte des pays des participants, interview des habitants et création d'une plaque souvenir. Le coût de ce camp est de 130 €. Renseignements et inscription auprès de l'Ulamir : 02 98 91 14 21.

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

JEAN-CHARLES PERAZZI : SOUVENIRS D'UN REPORTER

Aujourd'hui retraité, Jean-Charles PERRAZZI fait le bilan de sa carrière de **journaliste à Ouest-France** dans un livre de souvenirs. Au fil des pages, se déroule un quart de siècle d'histoire locale et régionale de 1970 à 1995. *Reporter en Bretagne / Editions An Here, 22 €.*

CHAMPIONS D'AGILITY

Pour la deuxième année consécutive, Gilles DERUY, du hameau de Lenn Kerbernez, et son schnauzer nain « Petit Prince » ont remporté le championnat de Bretagne d'agility (parcours d'obstacles et d'adresse pour les chiens) 3^{ème} degré le 2 mai. Ils ont participé au championnat de France le 13 juin à Mulhouse.

EN BREF

BIBLIOTHEQUE

Une **nouvelle responsable** vient d'être nommée à la bibliothèque de PLOMELIN pour un poste à plein temps, dans le cadre de l'intercommunalité. Gaëlle MASSIOT, 24 ans, a réussi le concours d'assistant du patrimoine. Elle invite les Plomelinois à faire plus ample connaissance. **Heures d'ouverture de la bibliothèque** : mardi et vendredi : 16h00-18h00 ; mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00 ; samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00 ; dimanche : 10h00-12h00.

DE L'ART AFRICAIN A MEILH MOR

Yvon FURIC a ouvert chez lui à Meilh Mor la **galerie Ydiopti** pour accueillir les oeuvres de ses amis sénégalais, le sculpteur Issa K. DIOP et le peintre TITA. Les sculptures d'Issa K. DIOP sont fabriquées avec des matériaux de récupération. Outre ses peintures, TITA présente des théâtres en boîte. Après avoir exposé dans leur pays et à Beaubourg, ces deux artistes reconnus font escale à Plomelin. L'exposition est

ouverte **tout l'été** : le week-end de 15h00 à 19h00 jusqu'au 30 juin et tous les jours de 15h00 à 20h00 du 1er juillet au 30 août. Tél. 02 98 94 64 20. D'autres expositions à Meilh Mor sont en projet.

JOURNEES BRETAGNE EAU PURE A GUENGAT

A l'occasion des journées Bretagne Eau Pure, le SIVALO-DET organise avec différents partenaires une opération de sensibilisation à Guengat. Un point d'accueil et d'exposition est prévu au restaurant municipal et des animations auront lieu sur quatre sites.

Samedi 26 juin 10h00 – 12h30 : découverte de la faune aquatique ; 13h30 – 18h00 : les bonnes pratiques de dés-herbage dans les espaces communaux et les jardins. Dimanche 27 juin 10h00 – 12h30 : découverte des zones humides du ruisseau de Guengat ; 13h30 – 18h00 : les bonnes pratiques de dés-herbage agricole. Renseignements au 02 98 98 87 43.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

LE CERCLE CELTIQUE EN 3^{ème} CATEGORIE

Les **Milinerien Ploveilh** se sont distingués lors du **concours départemental** des cercles celtiques qui s'est déroulé devant des milliers de spectateurs à Quimper le 8 mai. Avec une note moyenne de 15,53 obtenue lors des épreuves techniques et libres, le Cercle passe de la 4^{ème} à la 3^{ème} **catégorie**. Sur les douze formations qui concourraient, les Milinerien Ploveilh sont les seuls à monter en catégorie supérieure. C'est un **beau résultat** pour un groupe jeune dont la plupart des membres n'avaient jamais participé à un concours. Le Cercle, qui comprend 70 adultes et 27 enfants, fêtera ses **60 ans** l'année prochaine.

A.S.P. FOOTBALL

L'équipe A finit à la 8^{ème} place de son groupe et sauve ainsi sa place en promotion d'honneur. Les autres équipes seniors (B, C et D) terminent respectivement aux 6^{ème}, 9^{ème} et 9^{ème} places. Les équipes de jeunes (18, 15 et 13 ans) réalisent de bons parcours, notamment les 18 ans qui accèdent à la division supérieure. Quant à l'école de foot, les catégories benjamins et poussins se sont distinguées en participant aux finales régionales (cf Kannadig de mai). Au total, « nous avons connu une saison éprouvante mais bonne et le bilan d'ensemble nous permet d'afficher des ambitions pour l'avenir » a souligné lors de l'assemblée générale,

Lomig CAVARLE, président d'un club qui compte aujourd'hui 277 licenciés.

MONDIAL PUPILLES

C'est **Anderlecht** qui a remporté la finale le **dimanche 23 mai** en battant Lens par 2 à 0 devant plusieurs milliers de spectateurs. L'équipe belge qui avait déjà remporté le tournoi en 2001 met ainsi fin à deux années de suprématie des équipes françaises. Les arbitres ont salué le bon comportement des tous les joueurs. Les « vedettes » du tournoi ont été les **jeunes Irakiens** dont la présence, à l'initiative du père BUANNIC, a suscité l'intérêt des médias et la sympathie des autres joueurs : l'équipe de Bagdad est repartie avec la coupe du Challenge de l'Amitié et plein de souvenirs. Quant aux neuf équipes du centre de Plomelin, elles avaient été conviées par la municipalité à la traditionnelle **réception de bienvenue** à la salle socioculturelle.

Le président délégué et le comité organisateur adressent leurs **remerciements** aux nombreux bénévoles (cantine, entrées, buvette, stands divers, montage et démontage des gradins, etc.), aux familles d'accueil, aux artisans et commerçants, à la municipalité, au personnel des services techniques et administratifs, qui ont contribué à la réussite de ce 19^{ème} Mondial Pupilles.

TENNIS

L'équipe féminine 1 est championne de son groupe et accède à nouveau en **pré-régionale** où la rejoindra également l'équipe masculine 1. L'équipe masculine 2 termine la saison à la 2^{ème} place et accède en division 1. Les autres équipes se maintiennent dans leur division. Pour les jeunes, ils s'agissait d'un apprentissage à la compétition. Commencé le 12 juin, le tournoi annuel durera jusqu'au 27.

TENNIS DE TABLE

Après avoir terminé à la première place du **championnat départemental** de tennis de table le 23 mai à Brest où se

jouaient les titres, l'équipe 1 de la Raquette Plomelin-Pluguffan-Tréméoc **accède à la D 1** en championnat.

Le club avait cette année 63 licenciés et a engagé sept équipes adultes et deux de jeunes. Les activités de loisirs vers les écoles, les retraités et peut-être les handicapés se poursuivront l'année prochaine.

LES AMIS DE TI GWENN

Une **exposition de photos** tirées de cartes postales du début du XX^{ème} siècle montrant les plus beaux sites de Plomelin, de Keraval à Meilh Mor, préparée par Roger TANGUY, est visible jusqu'au 5 juillet à la M.A.P.A.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

MISE AUX NORMES DES ELEVAGES

Le programme de **maîtrise des pollutions agricoles** n°2 entre dans sa phase active. Tous les éleveurs qui ont déposé un acte d'engagement avant le 31 décembre 2002 sont concernés. La clôture des engagements est prévue au 31 décembre 2006, les dossiers devant être déposés avant le 31

décembre 2005.

Dans le cadre de la nouvelle réforme de la PAC, les éleveurs qui ne seront pas aux normes ne pourront plus percevoir d'aides, même si les cultures ou productions n'ont aucun lien avec leur élevage.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUN 2004		
Dimanche 27	Kermesse de l'école privée Clôture du tournoi de tennis	A.P.E.L. Salle socioculturelle
JUILLET 2004		
Vendredi 2	Spectacle du C.E.L	Salle socioculturelle
Dimanche 4	Concours de doublette	Pétanque des Vire Court
Samedi 10 juillet	Anniversaires du mois avec le cirque DUMAS Représentation du cirque DUMAS en soirée	Amis de Ti Gwenn – M.A.P.A. Parking de l'école maternelle
Mercredi 14	Concours	Galoche Plomelinoise et Pétanque des Vire Court
Merc. 14/vend. 16	Foire antiquités-brocante	Kerbernez
Dim. 18/lundi 26	Voyage à Crymych	Comité de jumelage

ETAT CIVIL

Décès : Marie BEREHOUC, veuve LE BRIS, 84 ans, Saint-Roch ; Xavier TANNEAU, 55 ans, Menez Pladennou

Mariages : Catherine LE VELLY et Gérard HERVIOU, Park Menn Meur ; Marine de la BICHE, alez ar Gosker et Frédéric WILLER, Toulon (83) ; Gwenaëlle LE DREZEN, hent Kerguel Vraz et Benoît CAIGNEAUX, Plaintel (22).

Naissances : Noémie GRALL, Tal ar Groaz ; Armel MILIN, Kerrun Uhela.

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h00-12h00 ; 13h00-17h00

Vendredi :
8h00-12h00 ; 13h00-16h30

Samedi (état-civil)
9h00-12h00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe chargée des affaires scolaires et du restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe chargée des affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint chargé des travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint chargé de la culture et du sport : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint chargé des affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi – Mercredi – Vendredi :
10h00-12h00 ; 16h00-18h00

Samedi :
9h00-12h00 ; 15h00-18h00

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 (le centre assure la régulation).

PHARMACIE : ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

